

Rupture conventionnelle collective : quelle attitude et quelle stratégie pour les IRP ?

OBJECTIFS

- **Comprendre** les mécanismes juridiques derrière les concepts utilisés
- **Être capable d'évaluer** les avantages et les inconvénients de chaque concept
- **Pouvoir se prononcer** sur un projet de rupture conventionnelle collective

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

interaction, exercices, études de cas, théorie, mise en situation

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

en fin de formation, un formulaire sera à compléter et permettra d'obtenir une attestation de fin de formation

ÉVALUATION DES STAGIAIRES :

un quiz sera réalisé en fin de formation

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

elle sera remise après la fin de la formation

PUBLIC : les représentants du personnel

NIVEAU 1 • PRÉ-REQUIS : aucun

DURÉE : 1 jour (7 heures)

TARIF INTER : 350 € HT/jour

Contactez-nous pour connaître
notre tarif INTRA : 01 40 22 64 43 /
01 40 22 64 44 / 01 40 22 63 71

PROGRAMME

1. Comparaison entre la rupture conventionnelle collective et le licenciement économique collectif

- Définition et contenu de la rupture conventionnelle collective
- Les règles du licenciement économique
- Les « points communs »

2. La rupture conventionnelle, conséquence d'une difficulté économique : obligations de l'employeur

- Existence de difficultés économiques
- Informer le salarié sur ses droits : l'option du salarié
- Information/consultation des IRP
- Plan de sauvegarde de l'emploi : l'employeur doit-il le mettre en place ?
- Le contrôle de la DIRECCTE sur la procédure

3. La procédure de rupture appliquée aux salariés concernés

4. Les mesures sociales et le régime fiscal et social des indemnités en cas de rupture conventionnelle

5. La stratégie des IRP face à un projet de rupture conventionnelle collective de l'employeur

- Adaptation et reclassement : quelles équivalences ?
- Revitalisation du bassin : comment compenser ?